

A.R.E.S
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 000 €
Siège social : 117 Avenue Cécilia
83700 SAINT RAPHAEL
RCS FREJUS 851 560 656

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

EN DATE DU 11 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
et le onze juillet, à dix-huit heures,

Monsieur Antoine FLAMENT, associé unique de la Société A.R.E.S, a pris la décision unique suivante :

- Démission et nomination d'un nouveau Président.

DECISION UNIQUE

L'associé unique prend acte de sa démission de ses fonctions de Président, à compter de ce jour.

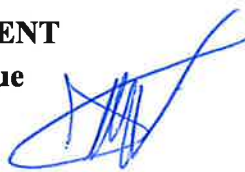
En conséquence, il décide de nommer en qualité de Présidente, ce jour et pour une durée illimitée :

Sandie HEREDIA
Née le 05.07.1986 à FREJUS (83)
De nationalité française
Demeurant à SAINT RAPHAEL (83700)
117 Avenue Cécilia

Madame Sandie HEREDIA déclare accepter le mandat de présidente qui vient de lui être confiée et affirme n'exercer aucune fonction et n'être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Antoine FLAMENT
Associé unique



Sandie HEREDIA
"Bon pour acceptation des fonctions de Présidente"

